

DOSSIER

TSIGANES

20117 / L

UN MONDE EN VOYAGE

Partis par vagues successives de l'Inde du Nord, du Rajasthan actuel, entre le V^{ème} et le XV^{ème} siècle de notre ère, chassés par les invasions et les persécutions, les Tsiganes sont venus vers l'Occident, par le Moyen-Orient, puis se sont séparés. Les uns ont continué vers la France et l'Espagne. D'autres sont montés vers la Russie et la Scandinavie ou descendus vers l'Afrique du Nord. Dès le XV^{ème} siècle, le périple se poursuit à travers l'Océan : ils atteignent les Amériques, souvent par des déportations.

Partout où il allait, au mépris dont il faisait l'objet, ce peuple a opposé sa fierté et sa liberté. Sans perdre leur identité, mais en l'enrichissant, les tribus tziganes ont assimilé des éléments de chacune des cultures qu'elles traversaient, tout particulièrement dans le domaine des arts du spectacle et de la musique, où elles ont toujours excellé. En retour, elles ont apporté à l'Occident des éléments essentiels quoique ignorés.

Rom, gitan ou manouche, objet de fantasme, le nomade, c'est l'autre absolu. Trop souvent, en tous lieux et à toutes époques, prolétaires, paysans et bourgeois s'accordent pour le persécuter. Les pogroms des

villages aboutissent aux camps de la mort du III^{ème} Reich. Par centaines de milliers, les Tsiganes périssent à Auschwitz, Dachau ou Buchenwald ou sont massacrés par les Oustachis.

En 1993, dans l'Europe de la haine, des chefs politiques hongrois parlent des Tsiganes comme d'« *arrières mentaux inutilisables* », en Slovaquie le président Meciar dit qu'« *ils se reproduisent trop* », tandis qu'en Roumanie l'impuissance du gouvernement est évidente face aux pogroms.

Dans l'abjection, la France est loin d'être la dernière. En 1908, Clemenceau dénonçait — qui l'eût cru ? — « *ces individus presque toujours étrangers, sans état civil, sans domicile fixe, vivant de rapine et de mendicité, exploitant et rançonnant les populations et troublant par de monstrueux attentats la vie des canyages* ».

En écho sinistre, Jacques Peyrat, candidat du front national à la mairie de Nice en 1995, tient de rendre public un programme qui a pour priorité de « *chasser les clochards* » et « *les nomades, en particulier les gitans de l'Est* ». Il est donc, chez nous, des démagogues pour qui la tracasserie

policière et l'humiliation qui font l'ordinaire des « gens du voyage » ne souffrent pas.

Hélas, on en est là ! De beaux esprits voudront-ils bientôt rouvrir des camps ? Faut-il rappeler ceux de Poitiers, d'Angoulême, de Rennes, de Saïers, où la France pétainiste parqua les Tsiganes avant de les envoyer périr en Allemagne nazie ? La scelerie semble dispenser du souvenir. Les *skinheads* et autres jeuners brutes qui « *visent un peu partout* » ne sont jamais aussi dangereux que ceux qui les applaudissent, les encouragent et les légitiment.

Aux autres citoyens, qui ne se nourrissent pas que de préjugés, il reste la voie de la découverte. Les Tsiganes n'ont pas besoin de commémoration, mais de respect. Admettre leur vie différente, aller vers eux sans crainte, c'est ouvrir la porte sur un monde sans fin, où la liberté compte plus que le bien qu'on possède. Selon le mot de Rimbaud, un monde d'hommes et de femmes « *aux semelles de vent* ».

F. D.

TSIGANES ROUMAINS DE NANTERRE

LE DÉPART FORCÉ

De toutes façons, plus personne n'en veut. Ni la mairie de Nanterre qui trouve que « *la présence de ces bidonvilles sur son territoire est devenue inacceptable* ». Ni l'Etat qui ne veut pas accueillir « *toute la misère du monde* ». Même les associations caritatives comme le Secours Catholique baissent les bras, et admettent que « *si les tziganes doivent être rapatriés en Roumanie, autant que cela se fasse dans les conditions les plus humaines possibles* ».

Cela fait maintenant trois ans que des Tsiganes roumains sont venus s'installer sur un petit bout de glaise appartenant à l'EPAD (l'Etablissement Public d'Aménagement de La Défense), en bord de Seine. L'an dernier, ils ont été jusqu'à 800 sur quatre terrains séparés par quelques centaines de mètres, vivant de mendicité dans le métro et de petits trafics. La plupart sont demandeurs d'asile. Ils habitent dans de vieilles caravanes percées ou dorment dans leur voiture. En trois ans, aucun sanitaire n'a été installé. Personne n'a voulu prendre le risque de les encourager à rester. Seul un point d'eau a été aménagé et des bennes à ordures déposées là. Bon nombre d'entre eux se disent victimes du racisme anti-tzigane en Roumanie. Ils voudraient rester ici, mais pas dans ces conditions.

Il y a six mois, le précédent gouvernement avait tenté une solution globale (1). Le ministre de l'Economie et des Finances, le socialiste Michel Sapin, qui brigua la députation à Nanterre, avait proposé un transfert massif des Tsiganes roumains vers un ancien camp ayant abrité des harkis, à Neuville-sur-Ain, un petit village près de Bourg-en-Bresse. Mais l'opération, préparée très vite, s'était heurtée à une violente réaction de la population de Neuville qui avait barré les routes et enflammé des pneus. Les 1 000 habitants de Neuville craignaient de voir se créer à côté d'eux un ghetto de miséreux. Là non plus, les Tsiganes, on n'en voulait pas.

Alors ce sera le retour. Sans le dire officiellement, le nouveau gouvernement a choisi, imitant l'Allemagne qui organise maintenant des rapatriements massifs de Tsiganes roumains. La France a opté pour des départs individuels. Elle s'efforce de les favoriser en offrant des primes. Cet été, une convention a été passée entre l'Office des Migrations Internationales, le Secours Catholique et la SEM 92 (un établissement public qui dépend du Conseil Général des Hauts-de-Seine, présidé par Charles Pasqua). Les Tsiganes qui, entre le 1^{er} octobre et le 20 décembre, se sont portés volontaires pour le retour se sont vu offrir de l'argent : soit 2 000 francs par voiture, soit le prix de leur billet d'avion. D'autre part, une aide à la réinsertion en Roumanie doit leur être versée en trois fois, par l'ambassade de France à

Le gouvernement a choisi : dehors, ces Tsiganes. Mais comment faire partir les quelques centaines de Rom qui vivent, depuis trois ans, dans les bidonvilles de Nanterre ?

Etienne Chouet



A Nanterre, dans le camp
En trois ans, aucun sanitaire n'a été installé





Bucarest. Elle se monte à 3 000 francs par adulte et 1 000 francs par enfant.

Sur les 604 personnes officiellement recensées comme habitantes des bidonvilles de Nanterre, une trentaine ont déjà bénéficié de cette convention. Quarante-six dossiers sont en cours, concernant un peu plus d'une centaine de personnes. « Globalement c'est un échec », reconnaît la permanente du Secours Catholique qui, dans un baraquement de chantier posé à côté de la Préfecture, se charge d'informer les familles candidates. Effectivement, dans le baraquement, il n'y a pas foule. Une seule famille est venue dans la matinée. La veille, deux s'étaient présentées. « Je pense que l'on a mal apprécié la valeur de l'argent », avance la permanente du Secours Catholique, en guise d'explication. « Ce que nous disent tous les Tsiganes qui viennent nous voir, c'est qu'il recherchent d'abord la sécurité. »

ICI AUSSI, DES PARIAS

En France, les Tsiganes espéraient parvenir à s'aménager une petite niche. Ils se sont vite aperçus qu'ici aussi, ils étaient des parias. Une partie d'entre eux a demandé à rentrer. Pour ceux qui n'ont pas saisi cette carotte, ce sera le bâton. Depuis l'été, la pression exercée par la police sur les habitants des bidonvilles s'est considérablement durcie. Des contrôles d'identité ont eu lieu. La police veille à proximité du camp. Elle a ordre de ne plus laisser passer une caravane ni même une camionnette. Plus aucun Tsigane ne doit venir gonfler la population des bidonvilles. Cela donne parfois des situations ridicules, comme lorsque ce Tsigane est parti avec son camion chercher une bouteille de gaz, et qu'il s'est vu refuser l'entrée du camp à son retour...

Les Tsiganes stationnés à Nanterre ont presque tous été déboutés de leur demande d'asile ; quelques-uns ont été expulsés. D'autres attendent encore le résultat de la commission des recours, mais il ne fait de doute pour personne que leur demande d'asile sera également rejetée. Alors, les Tsiganes qui ont senti le vent tourner disparaissent d'eux-mêmes. La population des camps est tombée à deux cents personnes. Après avoir fui la Roumanie qui les brimait, ils se sauvent devant la police française. Ils ne sont pas allés bien loin : certains ont gagné un pays voisin. D'autres ont simplement fait quelques kilomètres pour trouver un nouveau terrain.

Avec ce double système d'aide au retour, pour les volontaires, et de reconduite musclée à la frontière, pour les récalcitrants, le gouvernement étroit-il, aujourd'hui, tenu une politique à l'égard des Tsiganes ? Ce serait une erreur... Car une frontière n'a jamais arrêté les gens du voyage. C'est leur mode de vie. Ils savent parfaitement s'installer quelque part, puis disparaître lorsque la tension monte... et revenir lorsque l'orage est passé. « Actuellement, c'est les fêtes, beaucoup de Tsiganes sont ravis de rentrer et de se faire payer le voyage du retour », rapporte le traducteur du Secours Catholique. « Mais au printemps, beaucoup me disent qu'ils résisteront... » Au jeu de saute-frontière, les Tsiganes sont experts.

Alain Guillemoles

(1) Voir « Les nouveaux bidonvilles de Nanterre », « TC », n° 2540 du 17 mars 1993.

Photo extraite de « Transits, l'Europe des réfugiés », de Michel Bâuret et Christiane Perrogoux, éd. Syros.



Dans le camp de Nanterre. Au jeu de saute-frontière.

RETOUR VERS LES POGROMS

Le Docteur Elghosi, maire-adjoint socialiste de Nanterre dénonce l'expulsion « aidée » des Tsiganes d'origine roumaine et s'interroge sur l'existence actuelle du droit d'asile.

« Vous venez pour les Tsiganes ! Un bien, ils vont bientôt nous quitter, les Tsiganes... »

Laurent Elghosi, maire-adjoint socialiste, chirurgien à l'hôpital de Nanterre, président de l'ASAV (Association pour l'aide aux voyageurs) se préoccupe depuis longtemps de la situation des Tsiganes venus de Roumanie. « Ils ont fui la misère et la haine de leur pays. Ils arrivent en petit nombre sous l'enseigne. Il faut dire que c'était très difficile alors de quitter la Roumanie sans se faire tirer dessus. Ils parviennent à gagner la France dans des conditions épouvantables, par camion, en traversant l'Italie. Mais l'arrivée d'Ilseu n'a pas amélioré leur condition. Ils manquent toujours de tout et en plus subissent une véritable explosion de haine ethnique de la part de la population roumaine. Ils ont donc fui à nouveau et sont arrivés plus nombreux... »

La cause des « Rom » ne souffre ni l'intérêt des médias, ni la sympathie des politiques. L'ASAV a seulement pu procurer à ses hôtes le strict minimum humanitaire : un point d'eau dans chaque camp, une prise en charge directe par l'Etat de soins dans les deux hôpitaux de Colombes et Nanterre, une consultation médicale sur le terrain effectuée trois fois par semaine par

Médecins du Monde, et récemment, avec l'aide du MRAP et de SOS-Racisme, une ébauche d'assistance juridique. C'est tout !

L'ASAV revendique pour les petits tsiganes le droit aux CM (protection infantile), à l'Aide à l'enfance, à la scolarité... Les droits qui, en principe, ne sont jamais remis en cause dans le cas d'enfants résidant sur le sol français, quel que soit le statut de leurs parents. Actuellement, sur une communauté de cinquante à six cents personnes, trois enfants seulement sont scolarisés. Ni les pouvoirs publics, ni les services sociaux ne se mobilisent vraiment pour leur trouver de place à l'école. Pourtant, malgré l'extrême précarité de leur vie, les Tsiganes dans leur grande majorité, souhaitent rester en France.

« Bien sûr, ce n'est pas très facile d'expliquer à nos concitoyens que ces gens du voyage n'ont pas le sens de la propriété et que pour eux, tout doit être mis en commun. Il y a aussi une légende qui remonte à la crucifixion pour expliquer leur ten dance au chapardage : l'un des deux larrons, un mourant, arraché les clous pour éviter que Jésus soit mis en croix. On en a trouvé d'autres, mais le Christ, reconnaissant, a promis au larron que jamais sa descendance ne serait punie pour un geste de vol... Pour en revenir à Nanterre, il y a eu de l'intolérance, de l'incompréhension mais jamais de flambée de violence ou de délinquance provoquée par la présence de la communauté tzigane. Depuis un certain temps, une trentaine de citoyens de Nanterre se sont même mobilisés pour les aider dans leur vie quotidienne, dans leurs démarches. Cela ne se dit jamais, jusqu'au contraire tout est mis en œuvre pour les faire partir de France au plus vite. »

Le président de l'ASAV ne décolère pas quand il explique le processus de rapatriement mis au point par les autorités :

« Le gouvernement ne veut pas considérer les Tsiganes roumains comme des réfugiés politiques. Selon lui, ils sont là pour des raisons uniquement économiques. Dans ces époques aux recours possibles, certains préfèrent renoncer à la nationalité roumaine pour obtenir le statut d'apatride (employant finances, d'ailleurs). Mais si leurs démarches échouent, ils vont très vite se retrouver en situation irrégulière, donc expulsables. Il le gouvernement actuel a mis en place un double dispositif. D'abord, l'expulsion simple, qui toutefois est coûteuse (75 à 90 mille francs par personne). Mais tout le système de l'expulsion « aidée », soit une certaine somme (deux mille francs pour le voyage, plus trois mille par adulte et mille par enfant) remise en plusieurs fois à l'ambassade de France à Bucarest. À charge pour les intéressés de se déplacer chaque fois... L'expulsion « aidée » est moins chère et a un habillage humanitaire. Un « cache-sexe », en fait, mais c'est suffisant pour se donner bonne conscience... »

Beaucoup de colère et d'inquiétude sous l'ironie mordante du maire-adjoint. Il ne peut accepter cette aide au retour paucimonieuse et dérisoire, et surtout ce réel mépris pour la vie de certains : « Les Tsiganes savent ce qui les attend en Roumanie et nous aussi : la misère, la haine. Ecoutez cet extrait d'une déclaration de la Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme, datée du 1^{er} octobre dernier qui dénonce « de véritables pogroms contre les Tsiganes en Roumanie, l'impunité sanctionnée du gouvernement de ce pays à les maîtriser (...) et condamne tout retour forcé en Roumanie qualifié de refoulement et donc contraire à l'article 33 de la Convention de Genève de 1951... » Alors je voudrais bien que l'on m'explique ce qui représente le droit d'asile. Il serait plus simple de dire qu'en France, il n'existe plus ! »

Michèle Duffo

BIBLIOGRAPHIE

plus grands auteurs : Molière, Hugo, MÉRIMÉE ou Cocteau. Tous ne sont pas exempts de préjugés.

● André Barthélémy, *Routes de Gitanie*, Ed. du Centurion. Décédé il y a un an, celui que ses amis Rom avaient baptisé Yoslka témoin de son amour des Tsiganes et de sa mission de prêtre parmi eux.

● Christian Bernadac, *L'holocauste oublié (La déportation, vol. IV)*, Ed. France-Empire.

● Jean-Pierre Liégeois, *Tes Tsiganes*, Coll. Le temps qui court, Ed. du Seuil, 1971. Sur le mode encyclopédique, une excellente approche par l'un des connaisseurs les plus réputés de l'univers tzigane.

● Mateo Maximoff (romancier tzigane) : *Le prix de la liberté, La 7^e fille, La poupée de Maniciga* (chez l'auteur, 61, bd. Branly, 93230 Roissy-la-Ville) ; Savina, Ed. Wallala. Ce monde qui n'est pas le tien, Ed. Concorédia.

● François de Vaux de Foletier, *Mille ans d'histoire des Tsiganes*, Payard, 1970. Ouvrage de référence du plus grand tziganeologue français.

● Bertrand Solci, *Tsiganes, gitans, manouches ?*, Ed. La Farandole/Messidor, 1982. Livre « grand public », d'une lecture aisée, qui permet une très utile découverte. Il se clot par une anthologie de textes consacrés aux Tsiganes, par les

● Patrick Williams, « *Nous, on n'en parle pas* » Les vivants et les morts chez les Manouches, Ed. Maison des sciences de l'homme, 1993, 110 p., 75 F. Ce nouvel ouvrage d'un scientifique qui se consacre depuis longtemps à l'étude de la culture et des mœurs tziganes montre, à partir de la tradition du « non-dit » à propos de la mort, de l'enfermement du veuf et des biens du défunt, comment l'avènement manouche se fait par la soustraction ; comment l'impédiment remplace l'histoire. Dans un texte riche et subtil, Williams aborde des domaines aussi variés que la langue, la religion et surtout la vie quotidienne des Tsiganes. Il publie, en outre, un cahier de très beaux clichés noir et blanc dus à plusieurs photographes.

URGENT URGENT URGENT
A TOUTES LES ORGANISATIONS CONCERNEES

La violence contre les Roms de Bâcu défie l'Etat de droit en Roumanie

Le nouvel acte de violence perpétré le 7-8 janvier 1995 en Roumanie, contre les Roms de Bacu, à 23 Km de la capitale roumaine Bucaresti, doit impérativement attirer l'attention des autorités roumaines ainsi que celle des organisations internationales sur l'urgence pour la Roumanie de mettre en place une pratique juridique non-discriminatoire pour les minorités.

La Fédération des Roms de Roumanie, Romani CRISS- Centre des Rom pour Intervention Sociale et Etudes -Bucarest, Romani Lil-Paris, Rromani Baxt- (Fondation l'Union Romani International) protestent contre l'attitude passive des autorités politiques de la Roumanie face à ces situations de violence collective et meurtrière sans cesse répétées contre les Roms de diverses localités de Roumanie.

L'exode des Roms de Roumanie comme ceux des autres pays de l'Europe centrale et orientale est manifestement lié à la fréquence des violences à leur rencontre, à la passivité des autorités locales et nationales et à l'absence d'une réaction adéquate des autorités judiciaires pour condamner les agresseurs des familles romani.

Tout ce qui précède remet donc en question la décision prise par les autorités de divers pays de l'Europe occidentale de qualifier de "sûrs" en tant que pays d'origine, ces divers Etats, y compris la Roumanie. C'est en effet cette qualification qui permet le renvoi forcé des Roms réfugiés et demandeurs d'asile.

Ces procédures de rapatriement ont été largement facilitées par les accords bilatéraux en la matière — citons, parmi d'autres, l'accord conclu entre l'Allemagne et la Roumanie (septembre, 1992) sur le rapatriement des ressortissants roumains en situation illégale en Allemagne, l'accord similaire entre la France et la Roumanie (mai 1994), ou encore ceux que l'Allemagne a signés avec la Bulgarie, la République Tchèque, la République de Macédoine et la Pologne. Sans oublier la tentative d'accord entre l'Allemagne et la Serbie.

Nous demandons que soit accélérée la mise en pratique de l'ensemble des mesures spécifiques concernant le respect des Droits de l'Homme pour les Roms, recommandées par les organisations internationales et, de fait, ratifiées ou acceptées par les Etats d'Europe centrale et orientale, y compris la Roumanie, (cf. annexe).

Nous sollicitons les associations Roms de l'Europe, les organisations des Droits de l'Homme, les organisations de citoyens de se joindre à notre Appel

Nous vous appelons à manifester votre solidarité afin que de tels actes ne se reproduisent pas et que les droits de l'homme des roms cessent d'être constamment bafoués dans la violence et l'humiliation. La tension est vive dans beaucoup de communautés locales, et les Roms des Bâcu comme ceux des autres localités craignent où ils oseraient bouger pour demander justice.

Merci d'envoyer une protestation aux autorités roumaines et aux diverses organisations internationales; merci de nous envoyer copie de votre protestations.

Fédération des Roms, Boîte Postale 22-68,
Bucaresti, Roumanie. Tel. (40 1) 6594164 Fax (40 1) 3128712.

Quelques adresses en Roumanie:

Président de la Roumanie, Mr. Ion Iliescu à Bucarest, (40.1).312 31 31. ^{Fax :}

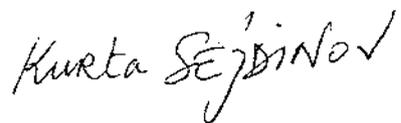
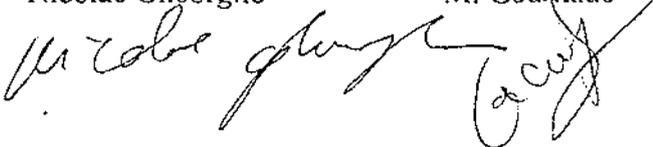
Gouvernement de Roumanie, Fax. (40 1) 2109 187;

Ministère des Affaires Etrangères, M.Melescanu, Fax. (40 1) 6182599.

Fédération des Roms,
Romani CRISS-Bucaresti
Nicolae Gheorghe

Romani Baxt
M. Courtiade

Romano Lil-Paris
Kurta Sejdinov



Des enfants tziganes à Nanterre

(suite de la page 7).

Sinon ils jouent toute la journée avec des jouets sales et cassés trouvés ici ou là : vieilles trottinettes rouillées, pistolets musicaux muets car sans piles, ballons crevés...

Ils parlent un français approximatif : celui de la rue. Leurs parents, eux, parlent essentiellement le roumain, langue latine ou le romano, langue indo-européenne. Les mères sont enceintes d'un bout de l'année à l'autre et se fatiguent aux tâches ménagères, sans électricité ni eau courante.

De toute évidence les enfants se lavent très rarement. Ils sont vêtus de vieux pull troués, de chaussures (lorsqu'ils en portent) perméables, trop petites et, quand il fait froid, de vestes fournies par les services sociaux.

Ils ne vont pas à l'école, même si certains d'entre eux le souhaitent contrairement à leurs parents. Malheureusement, il n'y a pas de place et même s'il y en a, ils ne sont pas acceptés par la direction de l'école. Les services sociaux ont cependant obtenu l'inscription de deux enfants tziganes en prenant en charge leur cantine et les frais scolaires.

Ces enfants ont alors découvert le monde de l'école et par ce biais, la société dans laquelle nous vivons. Quel n'a pas été leur étonnement lorsque, désirant aller aux toilettes, ils se sont retrouvés devant les cuvettes ne sachant comment les utiliser, habitués qu'ils sont, depuis toujours, à se cacher derrière un bosquet par tous les temps.

Les jeunes filles aident leurs mères aux tâches quotidiennes : ramassage de bois pour le feu,



Tziganes roumains - Nanterre - Pont de Bezou - Février 1993 - Gérakyne Prévot

lessives avec le moins d'eau possible, épluchages de rares pommes de terre. Elles sont très jeunes : entre 14 et 17 ans, mais leur visage porte déjà les stigmates d'une vie éprouvante. Les services sociaux exercent un suivi médical avec l'ONG Médecins du Monde.

Ensemble ils ont passé un accord pour que des visites médicales approfondies et systématiques aient lieu, ainsi que l'installation de points d'eau et la prise en charge des frais médicaux par un système de bons. Les services sociaux servent ainsi

d'intermédiaire pour la répartition de vêtements donnés par les habitants de Nanterre. Tâche difficilement organisable puisque l'arrivage de cartons vestimentaires donne lieu à de sérieuses altercations des tziganes entre eux. Les services sociaux appellent leur action "du minimal humanitaire". Selon eux, les gens qui sont sur le sol français doivent être suivis : «C'est une affaire de droit commun».

L'équipe de Médecins du Monde se rend sur le terrain une fois par semaine par équipe de deux à trois personnes et porte une

attention toute particulière aux enfants et femmes enceintes. Leur action se porte essentiellement sur l'éducation, l'hygiène, les soins, l'orientation vers le service de PMI (protection maternelle et infantile).

Les médecins diagnostiquent fréquemment chez les enfants tziganes : maladies infectieuses, douleurs gastriques, douleurs rhumatismales et problèmes de dentition. En fait rien de bien spectaculaire si ce n'est une altération de l'état général due aux carences des conditions de vie précaires.

Le but des services sociaux est d'enseigner aux tziganes une meilleure hygiène de vie car c'est le problème majeur actuel. Leur santé devrait alors s'améliorer.

Il faudrait aussi des éducateurs connaissant la langue, les traditions et qui sauraient engager le dialogue et aborder certains problèmes.

Le crédit obtenu par les services sociaux pour cette mission étant insuffisant, ils ne peuvent que s'engager au minimum dans cette action.

Médecins du Monde et les services sociaux tâtonnent, ils agissent au jour le jour, ignorants de la décision qui sera prise par le gouvernement, ne sachant pas où ils vont mais décidés à poursuivre leurs efforts. Pour agir mieux, il leur faudrait des moyens financiers plus conséquents et une nécessaire continuité dans les décisions prises, disent-ils.

Contact à l'IDEF,
Claire Auzias.



Tziganes roumains - Nanterre - Pont de Bezou - Février 1993 - Gérakyne Prévot

Le gouvernement leur propose de financer leur départ

Les Tziganes de Nanterre ne veulent pas partir

*Installés clandestinement dans les Hauts-de-Seine depuis 1986,
ces Roumains refusent l'aide au retour.*



Plus de cent soixante familles vivent aujourd'hui entassées dans leurs caravanes embourbées sur les terrains vagues. (Photo Françoise Touttain.)

« Dix mille francs ? Même pour cinquante mille, même pour deux cents mille, je ne retournerai pas en Roumanie. »

Celui qui s'exprime ainsi est un Tzigane roumain parmi les six cents qui, depuis six ans pour certains, vivent sur trois terrains vagues de la commune de Nanterre (Hauts-de-Seine), dans des caravanes et des baraques de fortune, sans électricité ni eau. Fuyant le régime Ceausescu, ils avaient afflué en Europe occidentale à partir de 1986, plusieurs centaines entrant illégalement sur le territoire français dans l'espoir d'obtenir le statut de réfugié politique. Puis ils ont fait venir leurs familles, attiré d'autres candidats à la liberté.

Aujourd'hui, ils survivent par la mendicité des femmes et des enfants, les petits boulots plus ou moins honnêtes, et se voient accusés de tous les maux par leurs voisins. Au point que les autorités, sous la pression des riverains et de leurs élus, après des années d'inertie, ont décidé de réagir.

Une première solution, élaborée en catimini début 1993 sous l'égide de Michel Sapin, alors ministre de l'Économie du gouvernement socialiste et conseiller municipal des Hauts-de-Seine, qui aurait consisté à « déménager » les Tziganes sur un terrain militaire désaffecté de la région lyonnaise, avait échoué devant l'opposition des habitants de la commune récipiendaire, laissant le problème en suspens.

Optant pour une autre tactique, celle de la persuasion, le nouveau gouvernement a remis à l'ordre du jour la solution — vainement testée en 1989 — de l'aide économique au retour dans le pays d'origine, considérant, en outre, que les difficultés liées au chômage en France laissent peu de champ à un espoir d'intégration des illégaux.

Depuis l'été, les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et des Affaires sociales ont posé les bases de la formule d'assistance au retour qui sera proposée aux Tziganes. A la fin du mois d'octobre, après l'accord de Mati-

gnon et les réponses de l'Ofpra à cent cinquante familles candidates au droit d'asile (sur les cent soixante-trois recensées à ce jour sur le site), aura lieu une concertation générale avec les gens du voyage d'origine tzigane pour ouvrir la négociation.

Celle-ci portera sur une offre comportant deux volets. D'une part, une allocation de 10 000 à 12 000 francs prise sur les fonds de l'OMI (Office de la migration internationale) sera versée aux familles qui accepteront de partir, en deux temps : une partie à leur arrivée en Roumanie, le solde quelques mois plus tard.

D'autre part, un suivi sur place des familles par le Secours catholique et une action de développement économique par l'intermédiaire de la SEM-Coopération des Hauts-de-Seine, société d'économie mixte du Conseil général chargée d'actions de coopération avec les collectivités étrangères.

La peur de la répression

Reste que les principaux intéressés, déjà informés de ces propositions en gestation, affirment bien haut leur refus ferme et total d'y souscrire, en invoquant plusieurs arguments.

Le montant de l'aide, d'abord. Elle représente une année de salaire d'un ouvrier roumain, plusieurs années de celui d'un enseignant. Pourtant, en termes de pouvoir d'achat, les Tziganes l'estiment dérisoire : « Regarde mon ami : il a une femme, six enfants, sa mère, son père. Combien de temps il pourra les faire vivre là-bas avec seulement 10 000 francs ? »

Surtout, ils ne se voient aucun avenir social dans leur pays : « Même si on peut manger quelques mois avec ça, qu'est-ce qu'on fera ? On n'aura jamais de travail là-bas, les Roumains ne nous aiment pas. Ils ne nous laisseront pas nous installer, travailler. »

Et enfin l'argument décisif : la crainte de la répression policière. Une terreur qui leur a fait

fuir leur nation, et pour un grand nombre d'entre eux tenter d'effacer leurs origines en « achetant » un certificat de renoncement à la nationalité roumaine auprès de l'ambassade, un chiffon de papier dont les passeurs leur avait fait miroiter qu'il leur permettrait l'obtention du statut d'apatride et, de là, celui de réfugié politique.

Les Tziganes de Nanterre expliquent : « Bien sûr, le régime a changé, Ceausescu n'est plus au pouvoir. Mais les policiers, ce sont les mêmes. On sera arrêtés, battus, emprisonnés. Nous, ici, ce n'est pas de l'argent qu'on est venu chercher : c'est la liberté et la sécurité pour nos familles. »... « Cette semaine encore, d'autres sont arrivés de Roumanie. Personne ne veut rester là-bas. »

Autour des camps, la présence des forces de l'ordre a été accrue : cars et voitures de CRS stationnent à proximité et patrouillent sur le périmètre alentour. Une présence qui dissuade le larcin et rassure les riverains excédés, même si l'expulsion manu militari n'est pas envisagée.

Une manière également d'exprimer aux Tziganes qu'ils sont devenus franchement indésirables et que l'occasion est peut-être belle de prendre le large en profitant de l'offre faite. Ces derniers ressentent d'ailleurs durement la pression : « On ne peut plus sortir avec nos voitures, les policiers nous contrôlent chaque fois. On doit aller faire les courses à pied... » « Nous, les hommes, on est bloqué ici, on n'a plus de rapports avec les autres camps. Il n'y a que les enfants qui peuvent aller faire la manche à Paris. »

En 1989, une assistance économique au retour avait déjà été proposée aux Tziganes roumains : ils l'avaient refusée. Aujourd'hui, Nicolai le répète calmement, avec conviction, approuvé par ses compatriotes réunis autour de nous : « Même pour cinquante mille francs, même pour deux cent mille on ne retournera pas en Roumanie. »

Philippe CARLIN